

(9) <i>die mooi blomme wat Lisa gekoop het</i> DEF beau fleur.PL REL L. acheté a	'les belles fleurs que Lisa a achetées'
(10) <i>die groot hond wat Lisa gebyt het</i> DEF gros chien REL L. mordu a	'le gros chien qui a mordu Lisa'

Les déterminants définis (*die* 'le/la/les'), indéfinis ('n /ə/ 'un.e') et possessifs (identiques aux pronoms objets sauf *sy* 'son/sa/ses'), ainsi que les démonstratifs *hierdie* (proche) / *daardie* (éloigné) sont invariables et précèdent le nom. Les adjectifs attribués sont également invariables : *Die blomme is droog* 'Les fleurs sont sèches'. Les adjectifs épithètes précèdent le nom et sont généralement invariables si monosyllabiques (cf. *mooi* et *groot* en (9) et (10)). Ceux de plus d'une syllabe suffixent -e : *die vriendelike vrou* 'la femme aimable' (mais *Die vrou is vriendelik* 'La femme est aimable'). Les adjectifs ont une forme comparative, p.ex. *groter* (as x) 'plus grand.e(s) (que x)', et une forme superlative, p.ex. *die grootste* 'le/la/les plus grand.e(s)'. Les diminutifs, très utilisés, mettent en jeu plusieurs suffixes : cf. *huis-ie* 'maisonnette', *kamer-tjie* 'chambrette', *piesan-kie* 'petite banane'. L'afrikaans ignore le genre grammatical. Seul le pronom personnel 3SG varie selon le genre naturel du référent : *hy/hom* pour les animés (humains et animaux personnalisés) masculins, *sy/haar* pour les animés féminins. Le pronom neutre *dit* vaut en principe pour le reste, mais on emploie communément le masculin à sa place, sauf s'il est impersonnel : cf. *Dit gaan reën* 'Il va pleuvoir'. La suite /dit is/ se prononce et s'écrit *dis* : *Dis 'n groot hond* 'C'est un gros chien'. *Hulle* 'ils/elles' ne fait aucune distinction ; suffixé à un nom, il forme un pluriel dit « associatif » : *pa-hulle* 'papa et d'autres'. Le pluriel des noms suit une règle simple : si le nom est accentué sur la syllabe initiale, suffixer -s : *winkel* ['vɪŋkəl] / *winkels* ['vɪŋkəls] 'magasin(s)'; s'il est accentué sur la syllabe finale ou monosyllabique, suffixer -e : *koerant* [ku'rɑnt] / *koerante* [ku'rɑntə] 'journal/journaux', *blom* [blɔm] / *blomme* ['blɔmə] 'fleur(s)'. (Voir la fiche phonologique pour les ajustements orthographiques.) Mais les exceptions sont nombreuses : pluriels en -s de monosyllabes tels *broer* / *broers* 'frère(s)'; pluriels irréguliers tels *kind* / *kinders* 'enfant(s)', *wa* / *waens* 'voiture(s)', *nag* / *nagte* 'nuit(s)', *dag* / *dae* 'jour(s)'; pluriels à mutation vocalique tel *stad* [stat] / *stede* ['stədə] 'ville(s)'. Sans déterminant, les noms pluriels prennent un sens indéfini (11a) ou générique (11b) :

(11a) <i>Sy het blomme gekoop</i>	'Elle a acheté des fleurs.'
(11b) <i>Blomme is duur.</i>	' Les fleurs sont chères.'

Les SN possessifs se construisent avec la préposition *van* 'de' (12a) ou en postposant la particule *se* à la fin du SN dénotant le possesseur : cf. (12b), où le SN possesseur inclut une relative. La seconde option est la plus idiomatique.

(12a) <i>die fiets van die kind wat Lisa ontmoet het</i>	'le vélo de l'enfant que Lisa a rencontré'
(12b) <i>die kind wat Lisa ontmoet het se fiets</i>	'le vélo de l'enfant que Lisa a rencontré'

Les propositions relatives suivent leur antécédent (cf. (9), (10), (12a-b)). Le relateur *wat* lié à un antécédent sujet ou objet est invariable, si bien que (10) est théoriquement ambigu et pourrait se comprendre 'le gros chien que Lisa a mordu'. L'emploi exact de *qui* et *que* en français pourrait poser problème. Quand l'antécédent de la relative est un complément circonstanciel, on emploie *wie* pour les humains, *waar* pour les non-humains :

(13a) <i>die kind met wie ons gepraat het</i>	'l'enfant avec qui nous avons parlé'
(13b) <i>die blomme waarvoor ek betaal het</i>	'les fleurs pour lesquelles (litt. 'quoi-pour') j'ai payé'

4. La phrase complexe

Les propositions complétives ont été décrites en 3.1. Les subordonnées circonstancielles sont introduites par *omdat* 'parce que', *as* 'quand', *of* 'si', etc. Une subordonnée qui précède la principale entraîne l'inversion comme si elle se trouvait en CI : *Omdat blomme te duur is, koop Lisa dit selde* 'Parce que les fleurs sont trop chères, Lisa en achète rarement'.

5. Conclusion

La difficulté la plus immédiate pour un afrikaanophone abordant le français est sûrement le genre des noms. L'emploi des temps en français peut aussi causer des problèmes, en particulier la distinction entre passé composé et imparfait, avec une tendance à employer le premier là où seul le second est acceptable. L'ordre des mots n'est pas un problème dans le sens afrikaans-français, vu que l'ordre dominant SVO du français existe en afrikaans. On peut toutefois s'attendre à des occurrences de 'J'ai ce livre (pas) lu' sur le modèle de *Ek het (nie) daardie boek gelees (nie)*.

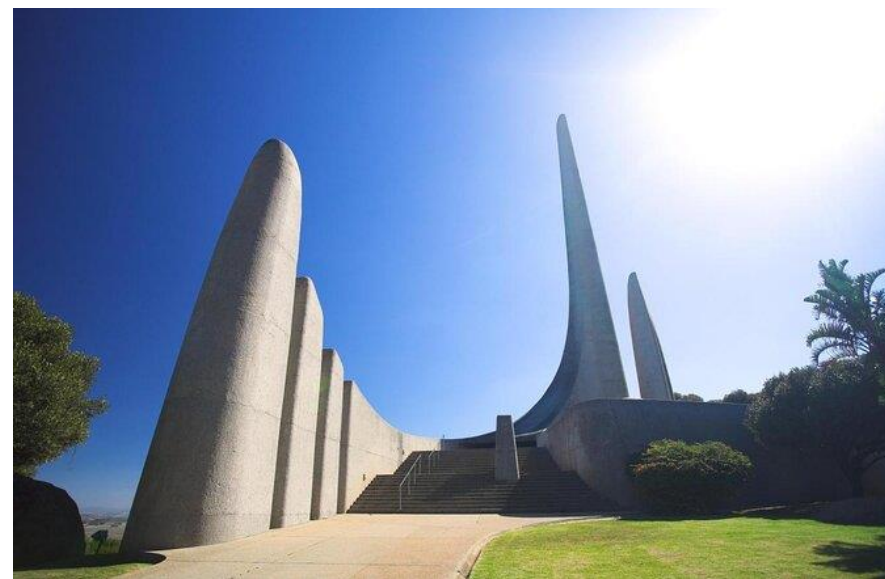
Bibliographie : Sluijs, Robbert van. 2013. Afrikaans. *Atlas of Pidgin and Creole Structures (APICS) Online*.
Suelman, Thomas. 2007. *L'afrikaans de poche*.
Chennevières/Marne : Assimil.

Logo LGMEF : Julie CHAHINE **Illustration** : monument Taal de Jan van Wijk vallée de Paarl qui commémore la langue afrikaans

REFERENCE HAL – 04102378 - 2024

L'AFRIKAANS

[quelques contrastes pertinents pour des apprenants du français ayant l'afrikaans comme langue première]



LGMEF

Le projet **Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone** propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES-LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones.
- le documentaire **LANGUES PREMIERES** qui fait témoigner des spécialistes, des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques des ateliers Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants sur le plurilinguisme
- des rencontres **FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE** invitant à découvrir et entendre des conférences, des projets menés et des outils pédagogiques autour du plurilinguisme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'afrikaans, dont l'ancêtre est le néerlandais, est parlé par environ six millions de personnes en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana, soit 13,3% de la population sud-africaine au recensement de 2001. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas la langue maternelle des seuls descendants des colons hollandais et des huguenots français émigrés au XVIIe siècle. C'est aussi celle de cet important segment de la société sud-africaine, discriminé au temps de l'apartheid, appelé *coloured* en anglais et *bruin* en afrikaans, à savoir les personnes issues de mélanges anciens entre Européens, Africains autochtones, surtout des Khoikhoi (autrefois nommés Hottentots, à éviter car péjoratif), et les nombreux esclaves d'origine africaine et asiatique. Le néerlandais s'est ainsi trouvé au contact de langues autres, en particulier des langues khoïsan et du portugais restructuré (malayo-portugais) qui avait cours au sein de la population servile. Ces contacts expliquent les évolutions qui ont abouti à l'afrikaans, langue à présent reconnue comme (semi-)créole — « semi » parce que pas aussi différente du néerlandais que le créole mauricien, par exemple, du français. L'afrikaans est l'une des onze langues officielles de la République d'Afrique du Sud, aux côtés de l'anglais (L1 de 8,2% de la population) et de neuf langues bantoues (zoulou, xhosa, etc.) parlées par près de 80% de la population. La plupart des locuteurs de l'afrikaans parlent aussi couramment l'anglais. Présent dans l'enseignement et les médias, l'afrikaans est le support d'une riche littérature (Breyten Breytenbach, André Brink, Antjie Krog, Deon Meyer, Andrew Henry Martin Scholtz et bien d'autres), dont les auteurs proviennent depuis la fin de l'apartheid des deux communautés afrikaanophones, Blancs et *Coloured*.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Complexe, la phonologie de l'afrikaans fait l'objet d'une fiche particulière disponible sur le site de LGMEF - <http://lgidf.cnrs.fr/>. Disons seulement que celle du français ne devrait pas poser trop de problèmes aux apprenants, car presque toutes les articulations du français se retrouvent en afrikaans.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. L'ordre des mots

C'est l'un des caractères qui distinguent le plus l'afrikaans du français. Comme pour le néerlandais et l'allemand (cf. fiches LGMEF), la description la plus parlante consiste à analyser la phrase comme une succession de « champs », chacun affecté à un type d'élément particulier. On distingue les phrases principales ou indépendantes des subordonnées. Les premières sont régies par trois principes : (a) le verbe fini (ni infinitif, ni participe) occupe le deuxième champ ; (b) tout verbe non-fini (infinitif ou participe) occupe le champ final ; (c) sauf cas particulier, le sujet précède le(s) complément(s) (SVO). Soit la phrase *Lisa water die blomme* 'Lisa arrose les fleurs'. On la représente ainsi :

	Champ Initial (CI)	Verbe Fini (VF)	Champ Médiann (CM)	Champ Final (CF)
(1)	<i>Lisa</i>	<i>water</i>	<i>die blomme</i>	

Soit maintenant les exemples (2) :

	CI	VF	CM	CF	
(2a)	<i>Lisa</i>	<i>het</i>	<i>die blomme</i>	<i>gewater</i>	'Lisa a arrosé les fleurs.'
(2b)	<i>Lisa</i>	<i>sal</i>	<i>die blomme</i>	<i>water</i>	'Lisa arrosera les fleurs.'

Le verbe fini — ici les auxiliaires *het* 'a' et *sal* [futur] — reste en VF tandis que le participe (*gewater* (2a)) ou l'infinitif (*water* (2b)) occupe CF. Dans nos trois premiers exemples, le sujet *Lisa* vient en tête, en CI. Ce n'est pas forcément le cas : cf. (3) :

	CI	VF	CM	CF	
(3)	<i>Gister</i>	<i>het</i>	<i>Lisa die blomme</i>	<i>gewater</i>	'Hier Lisa a arrosé les fleurs.'

Un adverbe, *gister* 'hier', occupe ici CI. Le verbe fini *het* 'a' doit lui succéder (cf. [2a]). Du coup le sujet se retrouve en CM avec l'objet direct. On appelle cela l'inversion, obligatoire dès que le sujet n'est pas le premier mot de la phrase. (Mais un certain nombre de mots, en particulier les conjonctions de coordination comme *en* 'et', *maar* 'mais', etc. ne la déclenchent pas.) Les phrases subordonnées sont également régies par trois principes : (a) le verbe (simple ou composé) occupe CF (verbe final) ; (b) en cas de temps composé, l'auxiliaire suit le participe ou l'infinitif ; (c) le sujet précède le(s) complément(s). Soit (4) :

	CONJ	CI	CM	CF		
(4)	<i>(Ek weet)</i>	<i>dat</i>	<i>Lisa</i>	<i>gister die blomme</i>	<i>gewater het</i>	'(Je sais) que Lisa a arrosé les fleurs hier.'

Mais les modaux (comme 'vouloir', 'pouvoir', etc.) et les auxiliaires *sal* (futur) et *word* (passif) précèdent l'infinitif ou le participe :

	CONJ	CI	CM	CF		
(5a)	<i>(Ek weet)</i>	<i>dat</i>	<i>Lisa</i>	<i>gister die blomme</i>	<i>sal/wil water</i>	'(Je sais) que Lisa a arrosé les fleurs hier.'

	CONJ	CI	CM	CF		
(5b)	<i>(Ek weet)</i>	<i>dat</i>	<i>die blomme</i>	<i>gister deur Lisa</i>	<i>word gewater</i>	'Je sais) que les fleurs ont été arrosées hier par Lisa.'

Dat peut être omis, auquel cas l'ordre redevient celui d'une principale : *Ek weet Lisa het die blomme gewater*. Les questions totales (oui/non) se font par inversion du verbe et du sujet, pronominal ou non : *Kan iemand my help* ? 'peut quelqu'un me aider?' 'Quelqu'un peut-il m'aider ?' Les questions partielles mettent en jeu un mot interrogatif tel que *wat* ? 'quoi ?', *wie* ? 'qui ?', *wanneer* ? 'quand ?', *waar* ? 'où ?', *hoe* ? 'comment ?', etc., toujours initial : *Wat het Lisa gister gewater* ? 'Qu'est-ce que Lisa a arrosé hier ?', *Waar is die blomme* ? 'Où sont les fleurs ?'.

2. Le verbe

Dans leur grande majorité, les verbes se présentent sous deux formes : le radical nu (*water*) et le participe, formé en préfixant *ge-* au radical (*gewater*), sauf si le radical comporte un préfixe dit « inséparable », p.ex. *ondersoek* 'examiner'. Le verbe n'a alors qu'une seule forme. Selon le contexte le radical nu exprime le présent ou le futur. Aucun verbe ne se fléchit pour la personne et le nombre du sujet, indiqués par des pronoms : *jy water* 'tu arroses / arroseras' (y = /ej/). Ci-dessous le tableau des pronoms sujets et objets (voir aussi 3.3) :

	SUJET	OBJET		SUJET	OBJET
1SG	<i>ek</i>	<i>my</i>	1PL	<i>ons</i>	<i>ons</i>
2SG.FAM	<i> jy</i>	<i> jou</i>	2PL.FAM	<i> julle</i>	<i> julle</i>
2SG.POLI	<i> u</i>	<i> u</i>	2PL.POLI	<i> u</i>	<i> u</i>
3SG.M	<i> hy</i>	<i> hom</i>			
3SG.F	<i> sy</i>	<i> haar</i>	3PL	<i> hulle</i>	<i> hulle</i>
3SG.N	<i> dit</i>	<i> dit</i>			

Les pronoms (et les noms) objets indirects sont introduits par *vir* 'à, pour' (6a-b). Les pronoms de 3^e personne ont aussi le sens réfléchi (6c). Pour éviter tout malentendu, on peut employer une forme explicitement réfléchie (6d).

(6a) <i>Sy het dit vir my gewys.</i>	'Elle me l'a montré.'
(6b) <i>Sy het dit vir haar vriend gewys.</i>	'Elle l'a montré à son ami.'
(6c) <i>Hy skeer hom.</i>	'Il le/se rase.'
(6d) <i>Hy skeer homself.</i>	'Il se rase.'

Les règles d'emploi du pronom de politesse *u* sont à peu près les mêmes qu'en français. Dans la vie quotidienne, on le remplace souvent par un terme de parenté comme *oom* 'oncle', *ouma* 'grand-mère', etc. (qui n'impliquent aucune parenté réelle) ou par *Meneer/Mevrou* 'Monsieur/Madame'. Le radical nu est aussi la forme de l'infinitif (cf. plus haut) et de l'impératif : **Maak die deur toe!** 'Ferme(z) la porte !' (*toemaak* 'fermer', préfixe séparable, d'où le participe *toegemaak*). Le passé s'exprime par une périphrase composée de l'auxiliaire invariable *het* et du participe *ge* + radical (2a). Il correspond à la fois au passé simple et composé, à l'imparfait et au plus-que-parfait français. Quelques verbes ont une forme de passé distincte : les modaux *ek kan/kon* 'je peux/pouvais', *ek wil/wou* 'je veux/voulais', *ek moet/moes* 'je dois/devais', *ek mag/kon* 'j'ai/avais le droit'. 'Être' a quatre formes : *wees* (infinitif), *is* (présent), *was* (passé), *gewees* (participe) ; 'avoir' en a trois : *hê* (infinitif), *het* (présent), *gehad* (participe). Le futur (explicite) et le conditionnel sont également périphrastiques (2b). (Pour le conditionnel, remplacer *sal* par *sou*.) Il existe une périphrase aspectuelle progressive (7a) et un futur proche (7b). Le passif se forme au moyen de l'auxiliaire signifiant littéralement 'devenir', *word* au présent, *was* au passé, tandis que l'agent est introduit par *deur* 'par' (7c) :

(7a) <i>Sy is besig om die blomme te water.</i>	'Elle est en train d'arroser les fleurs' (litt. 'occupée à...')
(7b) <i>Sy gaan die blomme water.</i>	'Elle va arroser les fleurs.' (<i>gaan</i> 'aller')
(7c) <i>Die blomme was deur Lisa gewater.</i>	'Les fleurs ont été arrosées par Lisa.'

La négation est *nie...* (*nie*). Elle suit le verbe ou le groupe verbe-complément et elle doit apparaître en fin de phrase, ce qui peut conduire à son redoublement, cf. (8b-c) :

(8a) <i>Lisa water die blomme nie.</i>	'Lisa n'arrose pas les fleurs.'
(8b) <i>Lisa water nie die blomme nie.</i>	'Lisa n'arrose pas les fleurs.'
(8c) <i>Lisa het nie die blomme gewater nie.</i>	'Lisa n'a pas arrosé les fleurs.'

Le même principe s'applique aux mots négatifs comme *niemand* 'personne', *nooit* 'jamais', etc. : *Lisa ken niemand* 'Lisa ne connaît personne', *Niemand water die blomme nie* 'Personne n'arrose les fleurs'. Il faudra veiller à ce que les apprenants, calquant leur L1, ne produisent pas des énoncés tels que **Lisa n'arrose (pas) les fleurs pas*. A l'impératif, la négation est *moenie* : *Moenie maak die deur toe!* 'Ne ferme(z) pas la porte !'

3. Le nom (N) et le syntagme nominal (SN)

Soit les deux SN ci-dessous :